

## COMMUNE DE VALDERIES

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 16 juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 08 juin 2021 conformément au Code général des collectivités territoriales.

**Présents :** MM. RECOULES, Vincent, BABEAU Stéphanie, DIEUZE Michel, MASSOL Sandrine, RICCA Pierre, BORDES Thomas, CAUSSE Emilie, SUDRE Nathalie, GUERRA Christel, ABADI Richard, FARENC Jean, AUQUE Séverine, GUERY David, COQUIN Charles.

**Absent excusé :** ALVERNHE Céline.

**Secrétaire de séance :** RICCA Pierre.

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Délibération transfert PLU.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

### APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 27 mai 2021 est approuvé à la majorité des présents et trois abstentions, celles mentionnées au point six du compte rendu du 27 mai 2021. Ces dernières sont motivées par le fait que les membres concernés n'avaient pas en leur possession tous les éléments nécessaires (commission « Administration – Personnel » non consultée).

### DELIBERATION TRANSFERT PLU

La loi n°2014-336 du 4 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) a défini les modalités de transfert automatique de la compétence du plan local d'urbanisme (PLU) aux intercommunalités tout en prévoyant la possibilité pour les communes membres de s'y opposer par l'effet d'une minorité de blocage (au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population).

Cette minorité de blocage devant obligatoirement s'exprimer entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin 2021, les membres du conseil ont dû délibérer sur le transfert ou pas de la compétence du PLU à la communauté de communes du Carmausin-Ségala.

Après délibération, ce transfert de compétence a été décidé à la majorité des présents avec 12 voix POUR et 2 voix CONTRE.

## RETOUR DES COMMISSIONS

### **Mise en place de l'adressage :**

Dans le cadre des travaux préparatoires à la mise en place de l'adressage et avant de faire procéder à la réalisation des panneaux, Michel DIEUZE a présenté les 46 nouveaux noms de voies de la commune afin de les faire valider par le conseil.

Après délibération, toutes ces nouvelles appellations de voies ont été validées à l'unanimité des présents.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### **Eclairage public :**

Afin de réaliser des économies d'énergie, certains lampadaires d'éclairage public pourraient être équipés de lampes LED. La dépense pourrait être amortie en 5 ans. Etude en cours.

### **Eclairage de Noël :**

Les lampadaires de la nouvelle place de la mairie ont besoin d'être équipés de prises électriques pour le branchement des décorations de Noël. Etude en cours.

---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22 h 00.

Le Maire Vincent RECOULES.